

LE MAG DE L'AGGLO



L'AGGLO EN BREF



PARTICULIERS OU COPROPRIÉTÉS: OPTEZ POUR LE COMPOSTAGE!



Opter pour le compostage permet de limiter le tonnage de déchets enfouis sur le site du Beynon, à Ventavon, ce qui est bon pour l'environnement. Si ce n'est déjà fait, l'Agglomération Gap-Tallard-Durance vous encourage donc à installer un composteur individuel dans votre jardin ou une aire collective dans votre copropriété. À ce jour, ce sont 3453 composteurs individuels qui ont été posés dans l'Agglo. 11 sites de composteurs collectifs ont également été mis en service dans des copropriétés.

Pour rappel, tous les déchets biodégradables (épluchures de fruits et légumes, marc de café, petits déchets verts du jardin, feuilles mortes, copeaux de bois...) peuvent être déposés dans ce composteur. Au bout de 6 à 10 mois, après quelques mélanges et retournements des déchets et grâce à l'action des bactéries et autres vers de terre, les déchets deviennent du compost, qui peut être réutilisé dans vos espaces verts.

Pour les particuliers, un composteur individuel en plastique recyclé (350 litres) est proposé par l'Agglomération au prix de 15 €. Vous pouvez également acquérir un bioseau d'environ 10 litres (2,50 €) pour stocker les déchets à votre domicile et les transporter jusqu'au composteur. Pour les copropriétés, il faut compter 75 € pour la mise en place de trois bacs (deux de 650 l et un de 350 l), permettant de distinguer la collecte, la maturation et le broyat. Cette installation nécessite le vote préalable de la création d'une aire de compostage en assemblée générale.

Renseignements auprès de la Direction Nettoiement et Gestion des déchets (04 92 53 15 85) ou sur le site internet de l'Agglo (www.gap-tallard-durance.fr/fr/lagglo-au-quotidien/dechets/compostage-individuel).

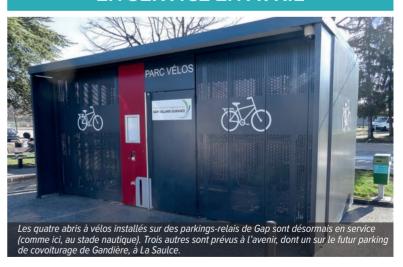
COLLECTE SPÉCIFIQUE POUR LES DÉCHETS AGRICOLES

La Communauté d'agglomération propose cette année encore, aux agriculteurs la possibilité de réaliser la collecte des déchets de l'agrofourniture sur deux campagnes, du 17 au 21 mai et du 15 au 19 novembre 2021, afin de pouvoir les recycler.

La réception des déchets se fera de 7h à 11h30 au quai de transfert (route de Neffes à Gap) et de 14h à 16h45 à la déchetterie des Piles (Tallard).

L'an dernier, cette campagne a permis de valoriser 5,1 tonnes de filets paragrêle, 3,8 tonnes d'ensilage/enrubannage et 2,7 tonnes de ficelles et filets de bottes de foin. Cette année, en partenariat avec Adivalor, il est également proposé de récupérer, en plus de ces déchets, les big bags et sacs d'engrais, d'amendements et de semences vides, pliés en fagots.

LES ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS EN SERVICE EN AVRIL



Quatre abris à vélos sécurisés ont été installés dans trois parkings-relais gérés par la Communauté d'agglomération à Gap (Stade nautique, Le Plan/Tokoro, Pôle d'échanges multimodal/Gare SNCF) et au parking de Bonne. Les difficultés administratives ayant été levées, ils sont désormais accessibles aux utilisateurs sous la forme d'un abonnement mensuel à 10 €. Placés sous vidéo-protection, ces abris permettent de stocker chacun 20 vélos sur des racks équipés d'une sécurisation individuelle. Ils disposent de branchements pour le chargement des vélos à assistance électrique.



ÉDITO

L'AGGLOMÉRATION AGIT POUR LE CLIMAT ET POUR L'ÉCONOMIE

la fois urbain et rural, le territoire de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance est riche de sa diversité urbanistique, de ses paysages mais aussi de ses activités économiques et humaines. Pour notre jeune Communauté d'agglomération, la préservation de son climat et de sa qualité de l'air, ajoutée à l'indispensable approfondissement de sa transition énergétique, sont une priorité. C'est une nécessité pour la qualité de vie de ses habitants mais aussi pour l'avenir de nos entreprises et de nos exploitations agricoles notamment. Car les bouleversements climatiques ont des répercussions sur notre économie locale, comme la transition énergétique peut aussi être source de nouveaux emplois. C'est tout le sens du plan climat-air-énergie territorial (PCAET), que nous venons d'arrêter après un travail d'élaboration important et partenarial et qui sera défini-

Ce plan nous donne une véritable feuille de route pour que, tous ensemble, élus, socio-professionnels et habitants du territoire, nous puissions faire évoluer les choses dans le bon sens. Même si nous ne partons pas de rien : aujourd'hui, près de la moitié de l'énergie que nous consommons sur le territoire est produite sur place de manière décarbonée (hydroélectricité et photovoltaïque), ce qui n'est pas commun. Nous agissons déjà concrètement grâce à nos transports urbains gratuits, à la modernisation de notre éclairage public, à l'isolation thermique de nos bâtiments, à l'utilisation de véhicules plus vertueux, au renforcement des déplacements doux par l'extension de nos pistes cyclables et la création d'une véloroute de Vitrolles au col de Manse...

Il nous faut aller au-delà en diminuant collectivement notre consommation d'énergies, en réduisant nos émissions de polluants, en développant la production d'énergies renouvelables et décarbonées de manière innovante. Nous avons fait le choix de nous fixer des objectifs ambitieux mais atteignables, y compris en termes de coûts. Vous en découvrirez les grandes lignes dans ce magazine. Nous y reviendrons aussi très régulièrement afin de vous permettre de vous impliquer pleinement dans cette démarche utile à notre territoire et à notre planète. C'est l'affaire de tous.

Aux côtés des entrepreneurs du territoire

tivement adopté d'ici la fin de l'année.

En matière économique, la Communauté d'agglomération est tout autant active. Grâce à nos zones d'activités qui maillent le territoire, nous appuyons le développement de nos entreprises. L'Agglomération est aussi présente aux côtés des créateurs d'entreprise, en étant partenaire de la plateforme Initiative Alpes-Provence. Et, depuis 2018, avec l'incubateur et espace de coworking Gaaap, nous avons déjà accompagné la création de 17 startups, dont une emploie aujourd'hui huit salariés.

Une fois de plus, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance démontre sa capacité à fédérer les acteurs du territoire pour assurer son avenir, dans le respect de son environnement et de sa qualité de vie, qui restent ses meilleurs atouts.

VOTRE AGGLO

SOMMAIRE

L'Agglo en bref 2 La vie des communes 4/5

L'Agglo dossier 6/ 37 actions pour le climat, l'air

et la transition énergétique

L'Agglo économie 8/9 17 entreprises déjà créées grâce à l'incubateur GAAAP

L'Agglo culture 10
Comment l'école de musique a
maintenu le lien avec ses 120 élèves

L'Agglo patrimoine 11 Les fours banals

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance



Directeur de la publication : Roger Didier.

Coordination : Alexandre Délia.

Textes: Services de la Communauté d'agglomération, Raymonde Eynaud, Agence de communication Kangourou. Photos: communes d'Esparron et de Fouillouse, association Tallard-Durance (École de musique intercommunale, Direction de la gestion des déchets, Direction de la communication), Agence Kangourou. Couverture: la centrale photovoltaïque

de Vitrolles (photo Stéphane Demard). **Réalisation graphique** : Empreinte Graphique. **Impression** : Riccobono Offset Press.



L'AGGLO LA VIE DES COMMUNES

TALLARD

DES LOCAUX PLUS VISIBLES POUR L'OFFICE DE TOURISME



L'office de tourisme intercommunal Gap Tallard Vallées disposera cet été d'un nouveau bureau d'accueil place du Commandant Dumont, au cœur du village de Tallard.

Les locaux actuels, situés à l'entrée du parc de la Garenne, au pied du château, se révèlent exigus et trop éloignés des flux de circulation. Implanté au rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel des voyageurs, mis à disposition par la commune de Tallard, le nouveau bureau d'accueil va gagner en visibilité, en bordure de la route départementale et de l'avenue Jacques de Bonfort, qui mène au château.

D'une surface totale de 120 m², l'office de tourisme abritera un espace d'accueil et d'expo-vente de 64 m² auquel le public accédera par des portes automatiques coulissantes, un bureau, une salle de réunion et un lieu de stockage. Les nouveaux locaux sont en cours d'aménagement et de rafraîchissement par l'Agglomération pour un montant de 20 000 €.

Le nouveau bureau d'accueil de l'office de tourisme à Tallard va être implanté à l'ancien Hôtel des voyageurs, au cœur du village.

FOUILLOUSE

UN PONT SUR LE BAUDON POUR MARCHEURS ET VÉTÉTISTES



Une passerelle a été installée par l'Agglomération sur le torrent du Baudon, dans le secteur des Parots à Fouillouse. Ce petit pont en bois permet aux marcheurs et aux vététistes de traverser le torrent au croisement des sentiers de randonnée de Fouillouse, Tallard et Sigoyer. Il a été réalisé par l'association d'insertion « Les Environneurs ». « L'installation s'intègre parfaitement dans le paysage et a largement conquis ses utilisateurs », se félicite Serge Ayache, maire de Fouillouse.

Rappelons que l'entretien des chemins et sentiers de randonnée est l'une des compétences de la Communauté d'agglomération.

Réalisée par « Les Environneurs » pour le compte de l'Agglomération, la passerelle en bois permet aux marcheurs et aux vététistes de franchir le torrent du Baudon.





LA FREISSINOUSE

LE CENTRE AÉRÉ « LES PETITS FRÊNES » A VU LE JOUR

Depuis les vacances de février, La Freissinouse dispose d'un centre aéré, « Les petits frênes », mis en œuvre par l'association « Bien vivre à La Freiss' » avec le soutien de la commune et de l'Agglomération. Le fonds de concours de l'Agglo a en effet permis à la commune de financer du matériel informatique et du matériel périscolaire (couchettes, rangements...), mis à disposition de l'association. Celle-ci gère l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et souhaite créer un club des aînés et une chorale. « La volonté est de permettre une cohésion sociale intergénérationnelle et de dynamiser la vie associative », souligne le maire, Gérald Chenavier.

Le nouveau centre aéré (ALSH) de La Freissinouse accueille des enfants depuis février. Pendant les vacances, ils ont notamment pu découvrir de nombreux jeux avec Ludambule..



ESPARRON

DES TRAVAUX PERMIS PAR LE FONDS DE CONCOURS DE L'AGGLO

Avec une population de 51 habitants, Esparron est la commune la moins peuplée de l'Agglomération. Ce qui se traduit aussi par de faibles ressources fiscales et par des moyens limités pour supporter des investissements pourtant indispensables.

Autant dire que son maire, Patrick Allec, se félicite de l'existence du fonds de concours de la Communauté d'agglomération, créé à l'initiative de son président, Roger Didier. « Depuis quatre ans, ce fonds de concours nous permet de réaliser des travaux que la commune ne pourrait faire sans ces aides », souligne-t-il.

La commune a ainsi pu rénover la toiture de l'église (près de 20000€ de travaux et une subvention de 3900€ de l'Agglo), améliorer son cimetière (subvention de 5366€ pour 10732€ de travaux) et réaliser un enrochement à Audarnes (d'un montant de 19000€, dont la moitié financée par l'Agglo). La commune a également pu renouveler son ordinateur avec une aide de 50% de l'Agglomération.



d'agglomeration. 4 Audarnes, la chaussée a bénéficié d'un enrochement. Ces travaux engagés par la commune d'Esparron ont bénéficié d'un concours de 50% de l'Agglo. —







L'AGGLO LE DOSSIER

37 ACTIONS POUR LE CLIMAT, L'AIR ET LA



Le plan climat air énergie territorial de Gap-Tallard-Durance a été arrêté par le conseil communautaire. Basé sur un diagnostic très complet de la situation dans l'Agglomération, ce plan définit une stratégie pour diminuer la consommation d'énergie et les polluants atmosphériques, privilégier les énergies renouvelables décarbonées et anticiper le changement climatique.

D'ici la fin de l'année, l'Agglomération sera dotée d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Un document de 470 pages, aboutissement de trois ans de travail, animé par Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération et professeur



« Nous avons tous les mêmes objectifs et nous sommes dans un contexte très favorable sur ces questions », souligne Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération, qui a piloté l'élaboration de ce plan.

émérite de physique à l'université Grenoble-Alpes. Un vaste programme de 37 actions destinées à adapter le territoire aux changements climatiques, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à œuvrer à la sobriété énergétique, à améliorer la qualité de l'air et à développer les énergies renouvelables et décarbonées.

« C'est un document très riche, qui représente énormément de travail », souligne Claude Boutron.

Avec l'aide du bureau d'études Burgeap, son élaboration a associé de nombreux élus et techniciens de l'Agglo, ainsi que des partenaires (services de l'État,

Région, chambres consulaires, Ademe, AtmoSud, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, gestionnaires de réseaux...).

Le PCAET est une feuille de route pour le territoire Gap-Tallard-Durance, qui se base sur un diagnostic détaillé (lire les encadrés) et sur une stratégie. « Nous avons établi 37 fiches-actions qui détaillent tout ce que nous avons l'intention de faire en fonction de nos orientations stratégiques », explique Claude Boutron. Rénovation énergétique des bâtiments publics ou des logements sociaux, amélioration de l'offre de transport et de la pratique des modes de déplacement doux, augmentation de la part de véhicules à faible impact environnemental, développement des circuits courts et adaptation de l'agriculture au changement climatique, poursuite de l'optimisation

de l'éclairage public, réduction des volumes de déchets et renforcement de leur valorisation, sécurisation de l'alimentation en eau potable, investissements dans les projets photovoltaïques, le solaire thermique, le biogaz, les bois-énergie et les filières innovantes (hydrogène notamment)... « Les domaines sont très variés », observe Claude Boutron, qui rappelle aussi une évidence : « L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas! ».

UN IMPORTANT PUITS DE CARBONE

Gap-Tallard-Durance possède un important puits de carbone, principalement grâce aux forêts présentes sur le territoire, qui permettent de capter 65 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Le développement de produits bois a eu les mêmes vertus (1243 tonnes d'équivalent CO₂ par an).





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR DANS L'AGGLO

L'Agglomération apparaît comme une zone où la qualité de l'air est la meilleure de la région. C'est un capital important à préserver pour l'attractivité du territoire. Depuis 2007, les émissions des deux principaux polluants sont à la baisse : les plus émis (487 tonnes en 2016), les oxydes d'azote (NOx), qui sont essentiellement issus du trafic routier, ont diminué de 24%, et les composés organiques volatils non méthaniques (368 tonnes provenant en grande majorité de l'utilisation de solvants industriels ou domestiques) de 33%. L'ammoniaque (NH3), issu quasi exclusivement des déjections animales et des engrais, diminue faiblement (198 tonnes, -3%). À l'inverse, les émissions de particules PM10 (150 tonnes, +8%) et PM2.5 (117 tonnes, +4%), provoquée par la combustion (chauffage au bois, carburants ou brûlage -pourtant interdit- de déchets verts), ont légèrement progressé. Les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) sont quant à elles stables depuis 2010.

(Chiffres 2016)



« Le but est d'avoir une feuille de route fondée scientifiquement et réaliste, notamment en termes financiers »

Dans ce plan d'actions, « la Communauté d'agglomération a la main pour réaliser certaines choses, mais, souvent aussi, ce sera le fait de partenaires », observe le vice-président. « Dans le PCAET, nous ne faisons pas tout, nous sommes largement coordinateurs et animateurs. C'est un document avant tout incitatif. »

Est-ce à dire qu'il ne s'agit que d'une déclaration de bonnes intentions ? « Ce sont des lignes directrices avec un partenariat étroit », répond Claude Boutron. « Nous avons tous les mêmes objectifs et nous sommes dans un contexte très favorable sur ces questions, y compris au niveau des financements possibles. Le but est d'avoir une feuille de route fondée scientifiquement et réaliste, notamment en termes financiers. Il faut faire du concret et ne pas promettre tout et n'importe quoi, sans que ce soit finançable. Je pense que ce PCAET sera utile. » Le projet de PCAET est désormais soumis à la mission régionale d'autorité environnementale, ainsi qu'au préfet de région et au président de la Région. Il y aura ensuite une consultation du public. Le vote définitif devrait intervenir avant la fin de l'année par les élus de l'Agglo. Le PCAET sera dès lors valable six ans. Et il fera l'objet d'un suivi annuel par des référents qui s'appuieront sur 105 indicateurs pour mesurer les progrès accomplis pour chacune des actions.

PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA CONSOMMATION ISSUE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Les consommations d'énergie sont stables depuis 2007 (environ 1050 millions de kWh par an), malgré une hausse de 4% de la population entre 2009 et 2014.
- Les trois secteurs les plus consommateurs sont :
- * Le transport routier (39%)
- * Les logements (32%)
- * Les commerces, services et institutions (24%)
- Les produits pétroliers représentent la moitié de l'énergie consommée (carburant routier, fioul domestique et agricole). Suivent l'électricité (26%), le gaz naturel (17%), les énergies renouvelables (7%, dont 4% de bois-énergie).
- Les consommations d'énergie dans les logements ont baissé de 13% entre 2007 et 2016 (334 millions de kWh).
- La production d'énergies renouvelables est comprise entre 400 et 600 millions de kWh par an. En 2016, elle a atteint 465 millions de kWh, soit 44% des consommations énergétiques du territoire.
- Énergie hydraulique (usine de Curbans) : plus de 75% de la production d'énergies décarbonées de l'Agglo.
- Production photovoltaïque : 52 millions de kWh (en particulier grâce aux centrales au sol de Curbans, qui représente 85 % de la production, et de Vitrolles).
- Biomasse (bois énergie essentiellement) : 47 millions de kWh.
- Biogaz : 8 millions de kWh.

(Chiffres 2016)





L'AGGLO ÉCONOMIE

L'INCUBATEUR GAAAP CHERCHE DE NOUVELLES STARTUPS

Les Haut-Alpins possèdent une sacrée dose de créativité qui peut les mener très loin. Sept startups sont actuellement suivies par Gaaap, l'incubateur créé en 2018 qui a déjà assisté la naissance de 17 entreprises! Plus qu'un coup de pouce, un véritable tremplin.

Ne pas laisser filer les talents, les pousser à se développer dans l'Agglomération et à y créer de la richesse. Voilà à quoi sert un incubateur. « Gaaap accompagne les startupers avec des référents CCI. On les écoute, on dresse un état des lieux de leurs besoins, on les aide à monter leur business plan et leur plan de financement. Pour les aspects plus techniques, on fait appel aux avocats, comptables... On les guide au quotidien en fonction de leurs besoins qui évoluent au fur et à mesure de l'état d'avancement de leur projet », explique la nouvelle responsable de Gaaap, Nolwenn Guillon.

« Depuis sa création par la Communauté d'agglomération et la CCI en 2018, Gaaap a suivi 17 startups », se félicitent les élues communautaires Catherine Asso et Françoise Bernerd.

Parmi elles, Prohacktive, société spécialisée dans la cybersécurité, présente à l'incubateur de juin 2018 à février 2020. Benoît Malchrowicz et Eric Gerbaud ont conçu un boîtier qui repère les vulnérabilités d'un réseau informatique. Ils sont parvenus à lever 1,3 M€ de fonds et sont désormais installés à Tokoro, avec huit salariés.



Antonin Bourgeois et Kevin Oddon (Temebryo), qui se lancent dans l'élevage et la commercialisation d''insectes comestibles, ont noué un partenariat avec Cédric Manzoni, chef du restaurant Les Olivades à Gap.

De la remorque en carbone aux insectes comestibles : Gaaap ne se donne pas de limites

Aujourd'hui, sept startups sont soutenues par l'incubateur. Les deux créateurs de Kid'venture, Jérémy Baridon et Martin Chambert, sont arrivés à Gaaap il y a un an et vont commercialiser leur premier produit, une remorque en carbone de vélo transport d'enfants, dans neuf mois. « En participant au CES de Las Vegas, le salon mondial de l'innovation, ils ont pu nouer des contacts avec des investisseurs et des distributeurs potentiels. Ils visent aujourd'hui le marché européen et l'Amérique du Nord », indique Nolwenn Guillon.

Autre univers, celui du jus de fruits santé conçu à partir de produits brésiliens importés par bateau pour réduire leur impact environnemental de 94%. Sabor Basil, en phase de développement, projette de vendre ses créations dans un réseau propre et auprès de professionnels.

Une mine de protéines pour un faible impact environnemental : les insectes comestibles ont le vent en poupe. Temebryo se lance dans leur élevage et leur commercialisation. Antonin Bourgeois et Kevin Oddon ont imaginé développer des gammes bio : la sportive et nutritionnelle (barres de céréales, compléments et autres produits), les apéritifs (insectes aromatisés), ou encore l'épicerie fine qui comprendra des pâtes et autres produits du quotidien. Les deux entrepreneurs souhaitent privilégier les circuits courts et ont déjà noué un partenariat avec le restaurant Les Olivades à Gap, qui compte créer des recettes à base de leurs produits. Il sera possible d'y goûter prochainement sur le marché de Gap.

David Delagarde, à travers La Maison Intelligente, a conçu un logiciel permettant de gérer en temps réel ses consommations d'énergie et ainsi réduire ses dépenses. Son procédé est actuellement expérimenté par la commune de Baratier.

Johannes Faure-Brac cible, lui, les hôtels de luxe européens avec sa gamme de mobilier gonflable design Airmaan.





À ACCOMPAGNER



Avec l'ESF de Courchevel, où il est moniteur, Lucas Dyen a développé une application de coaching sportif, Shapen, pour se préparer avant un séjour au ski... Il prépare actuellement une deuxième application d'exercices respiratoires. Le projet de Nicolas Millon vise les grimpeurs. Approach propose de ressemeler les chaussons d'escalade en les déposant dans des boxes situés au sein des salles d'escalade.

Les incubés ont plus ou moins souffert de la crise sanitaire qui leur a parfois fait prendre un peu de retard, mais ont continué à développer leur projet. Si le Covid bloque aussi l'événementiel de l'incubateur lui-même, il n'empêche pas la poursuite de son cœur de mission, à savoir l'accompagnement. Gaaap cherche sans cesse de nouveaux talents à soutenir. Cinq places sont à pourvoir et un comité de sélection se tiendra ce printemps. Les candidats ont jusqu'au 30 mai pour se déclarer (lire ci-dessous).

CINQ PLACES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Gaaap peut accompagner 12 startups à la fois pour une durée de 6 à 18 mois. Actuellement, elles sont sept. « Certaines sont déjà bien abouties et pourraient prendre leur envol d'ici la fin de l'année », indique la responsable. Cinq places sont d'ores-et-déjà à pourvoir. Un comité de sélection, composé d'élus de l'Agglomération et de la CCI, de chefs d'entreprise, de comptables..., se tiendra ce printemps. Peut candidater toute personne ayant une idée innovante dont le projet, viable et réalisable, s'ancre bien au sein du territoire. « Un projet en lien avec le tourisme, l'agriculture, le sport ou l'environnement est un plus mais les autres sont également les bienvenus. » Pour s'inscrire, il suffit de remplir le dossier disponible sur le site internet de l'incubateur avant le 30 mai : www.gaaap.fr. Plus de renseignements auprès de Nolwenn Guillon au 06 69 23 60 12 ou nolwenn.guillon@gaaap.fr.



UNE NOUVELLE RESPONSABLE POUR L'INCUBATEUR

Depuis début mars, Nolwenn Guillon succède à Adèle Lehoux en tant que manager de l'incubateur et l'espace de coworking Gaaap.

Après des études de droit et de management à Aix-en-Provence, la Gapençaise commence sa carrière dans le bureau d'études d'une PME puis rejoint une start-up à Montréal. Elle intégrera ensuite le service communication de la fédération régionale du bâtiment puis celui de RTE et montera en parallèle son auto-entre-prise d'événementiel en 2019.

En rejoignant Gaaap, Nolwenn Guillon se lance un nouveau challenge. Elle espère trouver de nouveaux projets, de nouvelles idées, accompagner au mieux les startups de l'incubateur et poursuivre le développement des partenariats à l'échelle régionale

Nolwenn Guillon est la nouvelle manager de l'incubateur et l'espace de coworking Gaaap.



L'AGGLO CULTURE





Prof de guitare classique, Lydie Bernard (à gauche, au côté de Sylvie Piffaretti, directrice de la Culture de la Ville de Gap et de l'Agglomération) est la nouvelle directrice de l'école de musique intercommunale

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Prof de guitare classique à Tallard depuis une vingtaine d'années, Lydie Bernard prend également la direction de l'école de musique, succédant à Stéphane Delval, appelé à d'autres fonctions. « L'école me tient vraiment à cœur. Elle est petite, les gens se connaissent et me connaissent. Je souhaite que l'enseignement reste de bonne qualité, que l'aspect humain soit conservé », explique-t-elle.

Stéphane Delval, qui était également prof de flûte traversière, est remplacé par Cécile Moutte et par Benoît Dumon à la tête de l'ensemble baroque. Tous deux rejoignent l'équipe des 11 enseignants de l'école.

Autre changement avec la désignation de Claudie Joubert, maire de Vitrolles et nouvelle vice-présidente de la Communauté d'agglomération, pour superviser l'établissement. « L'école de musique revêt une importance capitale. Elle répond parfaitement à l'objectif qu'elle s'est donné d'ouvrir l'apprentissage musical à tous et rayonne sur tout le territoire. Il faut pérenniser cela », considère Mme Joubert.

COMMENT L'ÉCOLE DE MUSIQUE A MAINTENU LE LIEN AVEC SES 120 ÉLÈVES

Les 11 enseignants de l'école de musique intercommunale ne ménagent pas leurs efforts pour poursuivre l'apprentissage malgré les restrictions sanitaires. En attendant avec impatience un retour à la normale qui sera dignement fêté l'année prochaine à l'occasion des 40 ans de l'établissement.

Depuis un an, l'école de musique intercommunale, basée à Tallard, s'applique à maintenir le lien pédagogique avec ses 120 élèves au gré des restrictions sanitaires. Lorsque les cours en présentiel ont dû être suspendus, ils ont été dispensés à distance. « Certains professeurs ont conservé le même rythme, d'autres ont préféré un suivi plus régulier mais d'une durée moins longue, certains ont travaillé par enregistrements avec échanges vidéo... », détaille la nouvelle directrice de l'école de musique, Lydie Bernard, également professeure de guitare. « Nous avons proposé des tablettes aux enseignants pour leur faciliter le travail », précise Sylvie Piffaretti, directrice de la culture de la Ville de Gap et de l'Agglo.



Pas facile de corriger la position d'un élève, d'apprendre une nouvelle note ou d'interpréter des duos à distance. « Les cas les plus compliqués à gérer concernaient les enfants débutants ou ceux dont les parents n'étaient pas derrière. Mais aucun n'a lâché, grâce à l'implication des professeurs qui ont fait tout leur possible malgré des conditions loin d'être simples. Certains débutants adultes, qui ont d'autres attentes et pour lesquels le contact importe particulièrement, n'ont en revanche pas tenu », observe Lydie Bernard. La formation musicale (appelée communément solfège) a elle aussi été maintenue en distanciel par le biais de quiz, de vidéos, d'outils ludiques et les élèves se sont volontiers prêtés au jeu. Plus difficile de maintenir la pratique collective, l'atout de l'école de musique intercommunale, même si la classe de chant a poursuivi en visio.

40% d'adultes, attirés par les ensembles

Si les cours en présentiel ont repris pour les enfants depuis la fin du deuxième confinement, ainsi que le permettaient les mesures gouvernementales, il n'en est pas de même pour les adultes, qui représentent tout de même 40% de l'effectif. Les ensembles de musique traditionnelle et baroque, composés d'adultes, restent à l'arrêt. A contrario, les orchestres junior de musique traditionnelle, de rock, le quatuor à cordes et l'ensemble de guitares ont pu rependre.

Quoi qu'il en soit, les élèves ne peuvent, pour l'instant, pas se produire en public, ce qui habituellement aiguise leur motivation et valorise leur travail. Les examens pourront toutefois être organisés en interne, avec un ou deux professeurs. L'école de musique devrait se rattraper en 2022, l'année de ses 40 ans, qui promet d'être festive.



L'AGGLO PATRIMOINE



LES FOURS BANALS REVIENNENT AU GOÛT DU JOUR

Les fours banals médiévaux, souvent inutilisés depuis plusieurs siècles, connaissent une remise en fonction dans plusieurs communes de l'Agglo. Ils sont l'occasion d'événements culturels et patrimoniaux.



Au Moyen-Âge, le four banal représentait le cœur d'un village, au même titre que la fontaine ou la chapelle. Le four banal est un four à pain que pouvaient utiliser les villageois. Le seigneur local percevait un droit pour chaque cuisson. Un fournier gérait la cuisson des pains apportés par les familles et en recevait une partie à titre de paiement.

Le four est généralement de forme carrée ou rectangulaire. À l'intérieur, l'espace se partage entre le fournil et le four proprement dit. Le fournil est la pièce où le bois et les outils sont stockés et où la pâte attend d'être cuite. C'est également là que se retrouvent les habitants. Le foyer est une voûte de brique en demi-sphère. Au-dessus de la voûte, l'isolation est assurée par une couche de sable.

Les banalités, c'est-à-dire les installations seigneuriales mises à disposition des habitants en échange de taxes, sont progressivement abandonnées avec la perte des privilèges en 1789. Les fours banals, restés au cœur des villages, apparaissent alors comme



des reliques d'un temps révolu. À Curbans, les visiteurs peuvent trouver les restes d'un de ces fours à pain dans les jardins de l'ancienne propriété de la place forte.

Le retour des fours banals dans nos villages

La réhabilitation de tels fours crée un véritable engouement. Comme par le passé, les fours restaurés ou reconstruits deviennent ainsi le lieu de rassemblement des habitants.

À Pelleautier, par exemple, la remise en fonction du four des Moines par la municipalité a permis une fête annuelle du pain au mois de septembre ; une fête qui rencontre également son succès au hameau des Faysses à Barcillonnette. Cette commune compte un deuxième four en état de marche au gîte d'étape des Oustaus, près du lac de Peyssier.

À Esparron, le four très délabré a été restauré en 2008. Seule la façade de pierre a pu être conservée et l'intérieur a été entièrement réaménagé.

À Gap, il reste un four aux Eméyères, qui ne fonctionne plus. Celui de Romette, installé à l'entrée du village depuis 1933, est utilisé régulièrement, pour des opérations caritatives et lors de la fête de la Saint-Pierre, fin juin.

Un nombre important de fours banals se trouvent dans des propriétés privées, comme à Sigouer ou Claret par exemple. Les municipalités n'ayant donc pas accès à ces trésors médiévaux, certaines ont décidé de construire de nouveaux fours modernes. C'est le cas par exemple à Châteauvieux où un four à pain et à pizza a été installé près de la salle polyvalente. Inauguré en 2019, il réjouit les habitants. À Lardier-et-Valença, où un four non pas médiéval mais antique a été retrouvé lors de fouilles en 1994, la municipalité a construit elle aussi un nouveau four moderne.

DICTONS ET PROVERBES LOCAUX SUR LE PAIN

- « Un pauc d'obro mai que mai de souen, bétou lou pan dinc la ma »
 - (Un peu de travail et beaucoup de soin mettent le pain dans la main)
- « Quand li a plus jis de pan à la panièra, l'amour barrula les escaliers »
- (Quand il n'y a plus de pain à la panière, l'amour dégringole dans les escaliers)
- « Qui chabis sa paille, chabis soun gran; qui chabis soun fèns chabis soun pan » (Qui vend sa paille, vend son grain; qui vend son fumier vend son pain).

Ce texte est extrait d'un ouvrage à paraître dans le courant de l'année 2021, fruit des recherches de Raymonde Eynaud sur le patrimoine de la Communauté d'agglomération.





L'Ecole de la 2e Chance des Hautes-Alpes (E2C 05)

dans le village Afpa de Gap accueille les jeunes de 16 à 25 ans



VOTRE CONTACT E2c05@afpa.fr © 06.18.59.70.03

pour se renseigner et s'inscrire

Tous les lundis à 9h30

















